

LES PRINCIPAUX REGROUPEMENTS « MIG »
MAIN INDUSTRIAL GROUPINGS
DÉFINIS PAR EUROSTAT

La nomenclature MIG, pour *Main industrial groupings* (principaux regroupements industriels), crée cinq rubriques dans l'industrie : biens intermédiaires, énergie, biens d'investissements, biens de consommation durables et biens de consommation non durables. Leur description selon la nomenclature NACE rév. 2, ci-après, a été donnée par le règlement (CE) No 656/2007 de la Commission des Communautés européennes du 14 juin 2007.

BIENS INTERMÉDIAIRES

- 07 Extraction de minerais métalliques
- 08 Autres industries extractives
- 09 Services de soutien aux industries extractives
- 10.6 Travail des grains-fabrication de produits amylacés
- 10.9 Fabrication d'aliments pour animaux
- 13.1 Préparation de fibres textiles et filature
- 13.2 Tissage
- 13.3 Ennoblement textile
- 16 Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège, à l'exception des meubles-fabrication d'articles en vannerie et sparterie
- 17 Industrie du papier et du carton
- 20.1 Fabrication de produits chimiques de base, de produits azotés et d'engrais, de matières plastiques de base et de caoutchouc synthétique
- 20.2 Fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques
- 20.3 Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics
- 20.5 Fabrication d'autres produits chimiques
- 20.6 Fabrication de fibres artificielles ou synthétiques
- 22 Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique
- 23 Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques
- 24 Métallurgie
- 25.5 Forge, emboutissage, estampage-métallurgie des poudres
- 25.6 Traitement et revêtement des métaux-usinage
- 25.7 Fabrication de coutellerie, d'outillage et de quincaillerie
- 25.9 Fabrication d'autres ouvrages en métaux
- 26.1 Fabrication de composants et cartes électroniques
- 26.8 Fabrication de supports magnétiques et optiques
- 27.1 Fabrication de moteurs, génératrices et transformateurs électriques et de matériel de distribution et de commande électrique
- 27.2 Fabrication de piles et d'accumulateurs électriques
- 27.3 Fabrication de fils et câbles et de matériel d'installation électrique
- 27.4 Fabrication d'appareils d'éclairage électrique
- 27.9 Fabrication d'autres matériels électriques

ÉNERGIE

- 05 Extraction de houille et de lignite
- 06 Extraction d'hydrocarbures
- 19 Cokéfaction et raffinage
- 35 Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné
- 36 Captage, traitement et distribution d'eau

BIENS D'INVESTISSEMENTS

- 25.1 Fabrication d'éléments en métal pour la construction
- 25.2 Fabrication de réservoirs, citernes et conteneurs métalliques
- 25.3 Fabrication de générateurs de vapeur, à l'exception des chaudières pour le chauffage central
- 25.4 Fabrication d'armes et de munitions
- 26.2 Fabrication d'ordinateurs et d'équipements périphériques
- 26.3 Fabrication d'équipements de communication
- 26.5 Fabrication d'instruments et d'appareils de mesure, d'essai et de navigation-horlogerie
- 26.6 Fabrication d'équipements d'irradiation médicale, d'équipements électromédicaux et électrothérapeutiques
- 28 Fabrication de machines et équipements n.c.a.
- 29 Industrie automobile
- 30.1 Construction navale
- 30.2 Construction de locomotives et d'autre matériel ferroviaire roulant
- 30.3 Construction aéronautique et spatiale
- 30.4 Construction de véhicules militaires de combat
- 32.5 Fabrication d'instruments et de fournitures à usage médical et dentaire
- 33 Réparation et installation de machines et d'équipements

BIENS DE CONSOMMATION DURABLES

- 26.4 Fabrication de produits électroniques grand public
- 26.7 Fabrication de matériels optique et photographique
- 27.5 Fabrication d'appareils ménagers
- 30.9 Fabrication de matériels de transport n.c.a.
- 31 Fabrication de meubles
- 32.1 Fabrication d'articles de joaillerie, bijouterie et articles similaires
- 32.2 Fabrication d'instruments de musique

BIENS DE CONSOMMATION NON DURABLES

- 10.1 Transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande
- 10.2 Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques
- 10.3 Transformation et conservation de fruits et légumes
- 10.4 Fabrication d'huiles et graisses végétales et animales
- 10.5 Fabrication de produits laitiers
- 10.7 Fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires
- 10.8 Fabrication d'autres produits alimentaires
- 11 Fabrication de boissons
- 12 Fabrication de produits à base de tabac
- 13.9 Fabrication d'autres textiles
- 14 Industrie de l'habillement
- 15 Industrie du cuir et de la chaussure
- 18 Imprimerie et reproduction d'enregistrements
- 20.4 Fabrication de savons, de produits d'entretien et de parfums
- 21 Industrie pharmaceutique
- 32.3 Fabrication d'articles de sport
- 32.4 Fabrication de jeux et jouets
- 32.9 Activités manufacturières n.c.a. »

Ces mêmes rubriques étaient décrites en NACE rév. 1 par le règlement (CE) no 586/2001.